



Le samedi 15 février 2014 dans la matinée, Madame Gisèle Mandaila, députée parlementaire bruxelloise, a été témoin d'un rapatriement forcé tumultueux à bord du vol de la SN Brussel Airlines en partance de Bruxelles vers Kinshasa. Voulant s'enquérir de la situation de la dame expulsée en détresse, la situation a dégénéré. Madame Gisèle Mandaila ainsi que 4 autres passagers seront pris à partie par les forces de police belge, traînés sans ménagement hors de l'avion, outrageusement insultés et feront l'objet d'une arrestation administrative.

Sans céder à l'opportunisme politique ni préjuger du fond de l'affaire, le déni de l'immunité parlementaire de la députée bruxelloise, l'atteinte à l'intégrité physique ainsi que le traitement humiliant et vexatoire infligé à l'élue politique et aux 4 autres passagers par des auxiliaires de la loi sont autant d'atteintes à la dignité humaine qu'aux lois de la démocratie. Cet incident a choqué l'opinion publique et interrogé sur les valeurs que nous avons en partage.

Au moment où nous dénonçons sur tous les fronts, les atteintes violentes faites aux femmes dans toutes les parties du monde, Où, l'Union Européenne se présente comme la dépositaire des valeurs universelles, qu'elle entend dispenser au monde entier, Où, le président de l'Europe, M. Van Rompuy, homme politique belge, reçoit des mains des 52 mairaines provenant d'origines et horizons divers, la pétition dénonçant les traitements ignobles subis par les femmes, notamment dans les Provinces de l'Est de la RDC, Où, la Belgique recense exceptionnellement, à la tête de ses institutions: une ministre de l'Intérieur, une ministre de la Justice, une commissaire générale de la police fédérale. Il n'est pas imaginable que de telles pratiques, dignes de régimes dictatoriaux aient encore cours et soient tolérées au coeur même de l'Europe.

Partout ailleurs dans les nations dites civilisées, une telle atteinte à la personne d'un(e) élu(e) aurait été unanimement condamnée par la classe politique, toutes tendances confondues. En foi de quoi, nous femmes belges d'origine étrangère et subsaharienne: Prenons acte de l'offense faite à la personne de Madame Gisèle Mandaila et aux 4 passagers indexés; Dénonçons avec véhémence les pratiques caporalistes, racistes et dégradantes des forces de l'ordre; Exigeons que toute la clarté soit faite sur les circonstances qui ont conduit à ce scandale; Exigeons que les propos racistes et dégradants tenus par les membres de la police fédérale à l'égard de la Députée bruxelloise et des autres passagers soient publiquement reprouvés et que leurs auteurs soient poursuivis et sanctionnés par la loi du 30 juillet 1981

réprimant les actes inspirés par le racisme et la xénophobie;



Exigeons que les élus issus de la diversité soient respectés dans leur charge, au même titre que leurs pairs;

Et à ce propos, nous invitons l'ensemble de la classe politique belge à plus de responsabilité, à l'aube des prochaines échéances électorales.

Pour avoir voulu s'enquérir de la situation d'une dame en détresse, faisant l'objet d'une mesure de rapatriement forcé, les personnes dont les noms suivent ont subi de la part de la police fédérale des frontières, un traitement humiliant et vexatoire, à savoir : insultes à caractère raciste typique, atteinte à l'intégrité physique, arrestation administrative arbitraire,...

Il s'agit de :

1. Madame Gisèle Mandaila, Députée parlementaire bruxelloise.
2. Madame Céline Luyamba.
3. Madame Lufua Mavinga.
4. Madame Kanetu Miavivululu.
5. Monsieur Nzuzi Nsiandama

Par ce communiqué, nous tenons à leur rendre hommage. Nous ne les oublions pas.

{jathumbnail off}

*Collectif des Femmes Congolaises pour la Paix et la Justice*